**Compte rendu du conseil d’école du 6 février 2023**

Présents :

Mairie*:*

Madame RAFFLIN, déléguée affaires scolaires

Madame CLEMENT, adjointe en charge de l’enfance

Education Nationale :

Madame MESDON CM1/CM2, directrice de l’école et présidente du conseil

Madame GRIVAUD CE1/CE2

Madame BASSET, CE2/ CM1

Madame BUSNEL, CM1/CM2

Madame HAUDEBOURG, CP

Représentants de parents d’élèves (RPE) :

Madame LEBAYON, classe de CE2/CM1

Madame LANDAIS, classe de CM1/CM2

Madame BOUVIER, classe de CM1/CM2

Monsieur LALANDE, classe de CE1/CE2

Excusées : - Madame Boscher, inspectrice de l’éducation nationale, circonscription de Pacé

- Mme Le Barbier, enseignante

-Madame POTTIER classe de CE2/CM1 - Madame LEVEQUE, classe de CE2/CM1 et CM1/CM2

1°) Evaluations nationales et départementales

 -Cycle 2 : Les élèves de CP et de CE1 ont passé une première phase d’évaluations nationales en français et en mathématiques en septembre 2022. Ces évaluations permettent, dans un premier temps, d’établir un bilan diagnostique des acquis des élèves en tout début d’année afin d’adapter les aides et le travail mis en place au sein de chaque classe. C’est ainsi que le travail mené en APC en première période a été axé sur la lecture à haute voix (fluidité de la lecture) pour les élèves de CE1 car les évaluations ont permis de mettre à jour certains besoins à ce niveau-là. Besoins d’ailleurs logiques en début d’année de CE1. Ces évaluations permettent également une réflexion collective des enseignants (de maternelle, en liaison GS et CP et aussi d’élémentaire) sur des points précis ayant été chutés. Les élèves de CP ont passé la seconde session en janvier 2023.

- Cycle 3 : évaluation départementale en langue vivante au printemps (vers avril-mai) pour les élèves de CM2.

2°) Entrée au collège : calendrier des démarches /lien avec le collège de secteur

Au niveau de l’académie il est prévu que les démarches débutent la semaine du 27 février avec la transmission des premiers documents aux familles de CM2. Cette première étape se déroule au niveau de l’école et de la base académique. Dans une dernière étape, le collège de secteur, habituellement au mois de juin, transmet par le biais de l’école le dossier final d’inscription. Les familles n’inscrivant pas leur enfant au collège Morvan Lebesque doivent prendre attache auprès du collège choisi.

Les portes ouvertes du collège Morvan Lebesque auront lieu le vendredi 10 mars. Une journée d’intégration aura lieu en fin d’année pour les CM2.

Le conseil de cycle 3 réunissant les enseignants de CM1, CM2 et sixième définit des actions communes. Un premier lien est ainsi tissé.

3°) Projets scolaires, dates et objectifs

Dates des spectacles à l’Antichambre :

* Classes de CP (Mme Haudebourg) et CE1 (Mme Renaud) : Mardi 23 mai à 19h30
* Classes de CE1/CE2 (Mme Grivaud) et CE2/CM1 (Mme Basset) : Mardi 6 juin à 19h30
* Classes de CM1/CM2 (Mmes Busnel et Mesdon) : Jeudi 8 juin à 20 heures

Spectacle à destination des classes de Mmes Haudebourg et Renaud, dans le cadre de leur projet : le 28 février 2023.

Participation des classes de Mmes Basset, Busnel et Mesdon à la semaine de la presse du 27 mars au 1er avril 2023. Ce travail permettra aux élèves de mieux décrypter l’univers des médias et de d’appréhender les enjeux culturels et démocratiques.

Sortie scolaire au centre équestre Fénicat le 15 juin pour les classes de Mmes Basset et Grivaud, ainsi qu’une sortie au musée de Bretagne le 23 mai.

Sortie scolaire en Normandie le 15 mai pour les classes de Mmes Busnel et Mesdon dans le cadre d’un travail en histoire.t démocratiques

4°) Exercice incendie du second trimestre

Exercice effectué normalement le lundi 6 février en 2 minutes 23 secondes.

5°) Subvention APE et date de la fête de l’école :

La fête de l’école aura lieu le samedi 17 juin.

L’APE a alloué à l’école un montant de 2 329 €.

6°) Demandes budgétaires pour l’année 2023

-Aménagement de toutes les sorties des classes pour accès aux fauteuils roulants (en cours).

- Remplacement de l’ensemble des volets cassés par des stores (classe de mme Grivaud).

- Réfection du bitume dans la cour et sur la placette avenue du Gretay : trous et de ce fait flaques dans le bitume. Etat de la cour dangereux (boue glissante, chutes d’élèves), accès difficile à l’école les jours de pluie.

-Achat de deux lecteurs DVD pour les deux ordinateurs (classes 3 et 5) qui n’en sont pas équipés.

Dans le cadre du plan vigipirate, un téléphone portable avec carte sim pour la direction

- Mise à jour du parc informatique et formation au VPI liée à l’installation de ces derniers : Renouvellement des postes informatiques fixes : mise en place d’un plan d’investissement.

Prochain conseil d’école le mardi 13 juin à 18h30.